

bien que ses paroissiens, craignent d'être englouti dans la terre tout vivant. Et c'est une crainte suffisante pour effrayer un curé.

Les anciens de l'Ile-aux-Coudres m'ont appris que l'effet moral produit sur la population avait eu pour conséquence d'empêcher les festins, les courses, les danses et les autres désordres qui avaient lieu à cette époque, pendant la saison de l'hiver. Je suis vraiment peiné de trouver dans le *cahier d'annonces* de M. Duchouquet que cette crainte n'avait pas duré bien longtemps et que les effets moraux n'avaient eu qu'une impression peu durable sur les insulaires. Voici ce que M. Duchouquet avait écrit et lu à son prône du dimanche, 22 janvier 1792 :

J'ai été témoin moi-même de cette douleur et de ce repentir. Au moins me l'avez-vous fait paraître. Aussi quand j'ai été chez vous, pendant la quête que j'ai faite pour l'église, vous disiez alors que vous n'aviez pas écouté votre curé, quand il vous avait si instamment pressés de venir à la messe pendant les avants ; vous me disiez que c'était en punition de votre désobéissance que Dieu avait envoyé ce tremblement de terre. Mais le disiez-vous du fond du cœur ? Je le crus alors, mais je ne le crois plus maintenant.

Il leur reproche ensuite longuement de se livrer aux danses, à la bonne chair, aux courses, à la médisance et même à mal parler contre leur curé.

C'est bien ainsi qu'est faite la pauvre humanité ! Dieu la frappe, et elle crie miséricorde ! Les châtements cessent, et elle oublie ses larmes, son repentir, ses bonnes résolutions, ses terreurs, pour reprendre le cours de ses désordres passés, qui n'étaient point corrigés, mais seulement suspendus. Et tout cela sans plus de souci que si Dieu ne l'eût pas menacée de destruction !

Les habitants de l'Ile-aux-Coudres auraient cependant dû se souvenir, au moins pour un peu plus de temps, des justes terreurs qu'avaient fait naître en eux les trois grandes secousses de ce terrible tremblement de terre ! Les habitants de cette époque avaient oublié que les châtements de Dieu, en ce monde, sont non-seulement des avertissements, mais encore des grâces de salut qu'il n'envoie jamais sans des desseins de miséricorde. Combien d'autres avertissements ont été donnés par la miséricordieuse bonté de Dieu à notre peuple canadien en général, et aux habitants de l'Ile-aux-Coudres en particulier, hélas ! sans beaucoup de fruit !

Comme on vient de le voir, M. Duchouquet s'était plaint, à son prône, que ses paroissiens avaient mal parlé de lui. Ils avaient même, à ce qu'il paraît, fait des plaintes à son évêque de ce qu'il ne prêchait pas assez souvent. Je ne puis admettre ce fait, si je consulte ce qu'il a écrit sur son cahier d'annonces, à l'approche du carême de 1792. Il dit qu'il fera le catéchisme aux enfants, chaque jour, depuis une heure et demie jusqu'à deux heures trois quarts, et ensuite la prière du carême au peuple, à trois heures. Il avait aussi réglé que la prière se ferait le soir et le matin en famille "par celle ou celui qui avait fait sa première communion pendant l'année, et cela, jusqu'à ce qu'un autre enfant de la famille la fit." C'est fort beau, comme on voit ! Tout ceci prouve que M. Duchouquet s'occupait de faire le bien dans sa paroisse.

Le premier acte de M. Charles-Joseph Lefebvre Duchouquet, porté au registre, est celui du mariage d'Etienne Pedneau et de Joseph Dufour, 6 octobre 1788 ; son dernier, celui de la sépulture de Marie-Madeline Royer, âgée de 70 ans (*filles ou femmes, je n'en sais rien*), 7 mai 1792.

VI

M. CHARLES PERRAULT, CINQUIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES

M. Charles Perrault fut ordonné prêtre le 20 du mois de mai 1780. Ce fut vers le 24 du même mois 1792 qu'il vint prendre possession de la cure de Saint-Louis de l'Ile-aux-Coudres. Il remplaçait M. Duchouquet, qui avait laissé l'île dans les premiers jours du même mois.

La santé de M. Perrault était très-faible, et c'était, dit la tradition, avec des peines infinies qu'il pouvait remplir les fonctions

du saint ministère. Je suis sous l'impression qu'il avait été envoyé comme curé de l'Ile-aux-Coudres dans l'espérance que la salubrité du climat serait favorable à sa santé. Ce fut le contraire qui eut lieu. Sa constitution continua de se détériorer. Dans les commencements de décembre, il fut forcé de garder la maison, et quelques jours plus tard, il prit le lit par suite de l'épuisement général de ses forces.

Le premier de janvier 1793, il cessa de vivre, sincèrement regretté par les habitants de l'Ile-aux-Coudres pour sa piété, sa modestie, sa douceur et sa bienveillance. Le quatre du même mois, il fut inhumé dans l'église de sa paroisse, par M. Raphaël Pâquet, alors curé des Eboulements. Suivant l'acte de sa sépulture, il n'était âgé que de 35 ans 5 mois et 26 jours. Il n'y avait que onze ans quatre mois et dix-neuf jours qu'il avait été ordonné prêtre. Il n'avait été curé de l'Ile-aux-Coudres que pendant sept mois et sept jours.

C'est le premier prêtre inhumé dans cette église.

Après la mort de M. Perrault, ce fut M. Raphaël Pâquet, curé des Eboulements, qui fut chargé de la desserte de l'Ile-aux-Coudres jusqu'à l'automne suivant (1793). M. Pâquet, comme on le sait par l'immense desserte qu'il eut plus tard comme curé de Saint-Gervais, comté de Bellechasse, était un ouvrier infatigable. Pendant les neuf mois qu'il desservit l'île, il y fit neuf voyages, et y demeura chaque fois plusieurs jours. M. Pâquet a laissé à l'Ile-aux-Coudres le souvenir d'un prêtre humain, charitable, de bonne humeur. Il était toujours prêt à rendre service.

Le premier acte de M. Perrault, couché sur le registre de l'île, fut celui du baptême de Marie-Louise, fille de Jacques Bouchard, 6 octobre 1792, et son dernier, celui de la sépulture d'Angélique, autre fille du même Jacques Bouchard, âgée de 14 ans, du 26 novembre 1792.

(La suite au prochain numéro.)

UN POÈTE CANADIEN APPRÉCIÉ EN FRANCE

(Gazette des Bouches du Rhône.)

ARLES, 22 septembre 1877.

M. Louis-H. Fréchette est le poète national du Canada. Un livre qui nous vient de la France du nouveau-monde doit être le bienvenu dans la mère-patrie. Indépendamment de ce titre de recommandation, l'ouvrage en question est plein de charme, car les sentiments qui dominent dans ces vers chastes et doux, sont l'amour et la tristesse, deux choses inséparables. C'est à sa femme que l'auteur a dédié ce livre ; la première et la dernière pièce sont à la même adresse ; cet affectueux patronage a porté bonheur au poète, car il a souvent touché la corde sensible qui réveille pour les païens nos douleurs intimes. La pièce la plus originale du recueil est peut-être celle qui résume la jeunesse de l'auteur : *Reminiscence*. Les sentiments vrais ont le privilège de réveiller partout des échos qui leur répondent ; voilà pourquoi les poésies de M. Fréchette sont assurées de trouver de la sympathie en France, où le dégoût d'une littérature torturée nous fait soupirer après le naturel et la simplicité.

(Journal de Chateaubriant.)

23 octobre 1877.

Voici un livre (*Pêle-Mêle*) qui a franchi les mers pour demander le sourire de la bienvenue à la patrie des poètes. Nous nous empressons de le lui donner. Quoiqu'elles viennent du Canada, ces poésies, d'un caractère essentiellement français, semblent avoir été inspirées sous les ombrages mêmes de Milly. L'auteur, en effet, M. Louis-H. Fréchette, sait, comme l'ami d'Elvire, flatter l'oreille par la cadence harmonieuse du vers, et séduire le cœur tour à tour par la mélancolie et la suavité du sentiment. Là, d'ailleurs, s'arrête l'imitation, ou, pour mieux dire, la conformité de génie du député au parlement d'Ottawa, avec le chanteur des *Méditations*. Il faut lire ses odes à Papineau, à Longfellow, à Jolliet, pour se rendre compte non-seulement du souffle sonore qui les remplit, mais encore de la vie qui les anime. Dans les grandes pièces de ce recueil, on sent courir une âme, et, dans presque toutes les autres qui sont des élégies, on sent couler une larme, une larme vraie. Cette âme, cette larme, telle est la réelle originalité du poète nouveau que nous présentons à nos amis...

(La Gazette des Familles.)

BRUXELLES, 1er novembre 1877.

Un volume de vers empreints de la marque du talent le plus frais et le plus gracieux, vient de

paraître, ou mieux d'éclorre, comme une touffe de violettes cachées sous le gazon, dans une petite ville perdue de l'Yonne, à Montréal. (L'écrivain fait ici une erreur assez plaisante.) Il a nom *Pêle-Mêle*, nom fort modeste et peu poétique, il est vrai. Mais l'étiquette est toujours menteuse ! Et l'auteur, M. Louis-H. Fréchette, n'est pas de ceux qui aiment promettre et ne pas tenir.....

(Revue Française.)

BORDEAUX, octobre 1877.

.... Un vrai livre écrit par un vrai poète. Cela est rare, n'est-ce pas, chers lecteurs, mais cela apparaît de temps à autre à l'horizon poétique, et console un peu des sottises rimées de chaque jour. M. Louis-H. Fréchette, député au parlement fédéral canadien, utilise ses loisirs à composer de touchantes et gracieuses poésies qu'il habilite avec infiniment de délicatesse et d'esprit... M. Fréchette aime la famille d'un amour profond et sincère, cela se devine à mille détails ingénieux et charmants... Parmi les pièces semées pêle-mêle dans cet éblouissant volume, nous en avons rencontré une : *A la mémoire d'Alexina*, qui est une véritable perle fine. Toutes nos félicitations au poète canadien.

(Le Journal de l'Ain.)

19 octobre 1877.

(Quatre longs articles.)

.... M. Fréchette, qui a plusieurs cordes à sa lyre, touche aussi la corde religieuse, que les noms de Victor Hugo et de Musset ne rappellent guère aujourd'hui. Pour donner une idée complète de notre poète, nous citerons successivement une pièce patriotique, une pièce chrétienne, une pièce dramatique et quelques pièces gracieuses. Commençons par la pièce patriotique ; elle est consacrée à la vieillesse et à la mort d'un héros canadien, Papineau. (Ci suit la pièce in extenso.)

Quelles admirables strophes ! et quel tableau grandiose que la mort de l'illustre vieillard devant le soleil couchant ! L'élevation de la pensée s'unit ici à l'harmonieuse dignité du langage. N'est-ce pas l'idéal poétique ?

Nous avons entendu la voix patriotique du poète canadien ; nous allons écouter à présent sa voix chrétienne, qui n'est pas moins digne d'admiration. (*Alléluia*, in extenso.)

Heureux le poète qui peut célébrer avec des accents si purs, si lyriques, le grand mystère de la Résurrection ! La foi est dans son cœur et l'inspiration divine sur ses lèvres.

Le talent descriptif et dramatique du poète canadien va briller dans le poème suivant : (*L'Iroquoise*, in extenso.)

Quelle énergie ! quelles sombres couleurs dans ces strophes toujours harmonieuses ! Il semble que l'on ait devant les yeux cette suave Iroquoise, que l'on voit avec elle au bord du Saint-Laurent par une nuit orageuse, que l'on assiste aux suggestions de sa haine farouche, à tous les mouvements de sa main criminelle. Pour rendre cette scène tragique d'une manière aussi frappante, ne faut-il pas une puissante imagination, jointe à la science du pittoresque et à l'intuition des passions barbares !.....

De toutes les cordes de sa lyre, la corde délicieuse est peut-être celle que M. Fréchette affectionne le plus. Il descend volontiers des hauteurs du Parnasse pour cueillir une fleur..... Son recueil abonde en petites pièces d'un goût exquis.... M. Fréchette a réuni à la fin de son volume quinze sonnets d'une facture irréprochable et d'un sentiment intime qui émeut. Ses autres poésies ne sont pas moins remarquables par l'élégance et la diversité du rythme.

La plupart des poètes parisiens à la mode pourraient prendre des leçons de goût et de versification artistique auprès de leur confrère du Canada.

(L'Artiste.)

Septembre 1878.

Rédacteurs : Arsène Houssaye, Alex. Dumas, Th. de Banville, etc.

M. Louis-H. Fréchette est un poète connu des dilettanti français. Sous ce titre : *Pêle-Mêle*, il met un lien d'or à sa gerbe de fleurs, que dis-je ! il y a beaucoup d'épis parmi ces bluets et ces coquelicots. M. Fréchette semble un des nôtres par l'accent bien français. Il faut dire qu'il est Canadien ; Lamartine et Hugo n'ont pas mieux poétisé la langue française. La critique a toujours tort quand elle parle des poètes. Voilà pourquoi, pour faire l'éloge du député américain, nous nous contenterons de détacher de son volume charmier quatre sonnets charmants :

(Ici l'Artiste cite les sonnets de M. Fréchette : *A madame Victor Beaudry, A madame Cauchon, A madame Jehin-Prume et A madame E.-L. de Bellefeuille*, puis il ajoute :)

Un poète célèbre a écrit à M. Fréchette : "Vous ne sauriez croire comme vos poésies m'ont été au cœur. Je croyais relire Lamartine. Vous en avez tout le charme et toute l'élevation. Votre 'pays des sauvages' est moins sauvage que le nôtre, où tous les lauriers sont coupés."

"Nous n'irons plus au bois..."

"Aussi, je respire vos fleurs canadiennes comme si j'étais dans le parc d'un ami."

"X. DE VILLARCEAUX."

(Du Journal d'Elbeuf, SEINE-INFÉRIEURE.)

1er janvier 1879.

Pêle-Mêle, poésies par Louis-H. Fréchette.—

Voici un charmant recueil de poésies qui m'arrive du Canada, par une faveur toute spéciale ; c'est-à-dire qu'il ne sera donné qu'à un petit nombre d'élus de savourer les délicieuses compositions dont il est rempli.

"Peut-être, nous écrivait l'auteur en nous adressant sympathiquement ce volume, aurez-vous la curiosité de lire des vers faits au pays des sauvages, et voudrez-vous bien accorder quelque sympathie à ce Français d'outre-mer, assez hardi pour tenter une excursion sur le parnasse parisien. Vous songerez, en me lisant, que je vis dans un pays anglais, presque aux antipodes de la France que je n'ai jamais visitée ; que je ne suis pas un littérateur, mais un avocat.... etc."

Eh bien ! oui, nous avons eu la curiosité de lire ces vers faits au pays des sauvages... Ah ! monsieur, si tous les sauvages écrivaient comme vous, de combien ils seraient supérieurs à la majorité des peuples civilisés !

Tout est français dans ce livre : l'idée et la forme ; et le cœur qui a guidé la main est encore plein des souvenirs de celle qui fut si longtemps pour le Canada la mère-patrie ; aussi n'a-t-il rien moins fallu que cette affirmation si précise de l'auteur, pour que nous pussions nous persuader qu'il n'a jamais vu la France, cette absente vers laquelle ses regards semblent toujours tournés.

Comme poète, M. Fréchette mériterait d'être apprécié et loué par les plus dignes ; les grands spectacles de la nature en Amérique, mis à la disposition de sa verve étincelante, lui fournissent l'occasion de magnifiques descriptions, de vers pleins de soleil et de chants joyeux.

Tous les morceaux seraient à citer dans ce recueil, et je dirais même à reproduire, si notre format ne s'y opposait ; le *Mississipi*, la *Dernière Iroquoise*, *Papineau*, *Alléluia* sont des pièces que nos meilleurs poètes ne dédaigneraient pas.

Beaucoup de ces vers sont dédiés à des amis, à des hommes de cœur et de talent, qui, presque tous, ont laissé d'heureux souvenirs dans la population canadienne.

L'ouvrage se termine par une série de dix-sept sonnets, tous d'une composition supérieure, que nous avons dévorés, et qu'apprécieront comme nous tous ceux qui auront la bonne fortune de pouvoir se procurer ce charmant écrivain publié à Montréal.

A l'homme de cœur que la confiance de ses concitoyens avaient honoré du titre de député au parlement d'Ottawa, au poète de talent, digne de prendre rang parmi nos meilleurs, nous souhaiterions de visiter un jour cette France dont il nous parle toujours ; et en attendant, nous lui répéterons ces vers qu'il adressait lui-même à une dame, dans sa poésie *Le Printemps* :

Mais il est un baume odorant
Donné parfois au cœur souffrant
Par Dieu lui-même ;
Ce doux baume trop rare, hélas !
C'est l'assurance que là-bas
Quelqu'un nous aime !

M. Fréchette possède encore bon nombre de précieux autographes de ses confrères en littérature, tels que Longfellow, Parkman, Saxe, Josephine Soulayr, Damazet, Emmanuel des Esarts, Théodore Vibert, Paul Vibert, Germain Picard, Albert Lhomme, etc. Nous avons choisi dans cette collection précieuse les extraits qui peuvent donner une idée de ce que l'on pense en France du talent de notre poète canadien.

LES FEMMES

Lorsque vous verrez un estafier, qui parle à haute voix à tort et à travers, d'une gaieté insipide, et qui éclate de rire à tout moment, dites à coup sûr que c'est un favori des dames : le bruit, l'air léger, des manières empressées, sont des vertus auxquelles il leur est impossible de résister. La passion d'une femme pour un homme n'est souvent autre chose que l'amour-propre tourné sur un autre objet. La femme se laisse prendre à l'extérieur et à la bagatelle ; elle se cherche et s'admire elle-même dans les hommes.

* *

Quoiqu'on ait dit bien du mal des femmes, il est plus rare d'en trouver de parfaitement belles que de passablement bonnes.

* *

Rien de meilleur qu'une bonne femme ; rien de pire qu'une méchante.

* *

Les femmes ne s'aiment point. J'en suppose deux parfaitement unies, je veux même qu'elles ne disent pas le moindre mal l'une de l'autre, en leur absence, tant elles sont amies ; vous les voyez toutes deux ; vous penchez d'un côté, la rage se met de l'autre. Ce n'est pas que l'envie vous aime, mais elle veut la préférence. Tel est le caractère des femmes ; elles sont trop jalouses les unes des autres pour être capables d'amitié entre elles.

* *

Une femme du bon ton sait médire, causer avec son médecin, instruire son perroquet, caresser son chien, détester son mari, gronder ses domestiques et se coiffer avec goût.

* *

La première chose que font deux femmes qui se rencontrent est de se chercher des ridicules, et la seconde est de se dire des flatteries.